

L'importance des Bilatérales pour... l'approvisionnement en électricité en Suisse

Paru dans la newsletter de progresuisse du 30 octobre 2024

Les bilatérales III rassemblent plusieurs accords d'importance capitale pour notre pays, dont un accord sur l'électricité entre la Suisse et l'Union européenne. A plusieurs titres, il est représentatif des avantages des bilatérales.

Dans cette première contribution à notre rubrique « la valeur des bilatérales pour... », progresuisse donne la parole à **Antje Kanngiesser, CEO Alpiq Group** et membre de progresuisse. Sa fonction à la tête de l'un des plus grands fournisseurs d'électricité suisse lui offre un regard privilégié sur la nécessité pour notre pays de conclure rapidement un accord sur l'électricité.

Quels seraient les avantages concrets à un accord sur l'électricité avec l'UE ?

La conclusion d'un accord sur l'électricité apporterait de nombreux avantages supplémentaires. Non seulement il stabiliserait l'approvisionnement énergétique de la Suisse, mais il entraînerait également une baisse des coûts pour les entreprises et les ménages. La Suisse n'est pas une île et est étroitement liée au réseau électrique européen. Notre pays a besoin d'une étroite collaboration avec ses voisins pour garantir la sécurité d'approvisionnement à long terme. Un accord permettrait d'utiliser au mieux l'infrastructure existante tout en garantissant l'approvisionnement en hiver, lorsque les besoins en électricité sont élevés. Un approvisionnement en électricité sûr et abordable est l'épine dorsale de notre économie et de notre société, et donc de notre prospérité.

Pourquoi le statut quo n'est-il pas souhaitable ?

Sans accord sur l'électricité, la Suisse sera confrontée à des défis considérables. Le développement rapide de ses propres centrales électriques et d'infrastructures supplémentaires est nécessaire, ce qui entraînerait une hausse considérable des coûts pour les consommateurs finaux. En revanche, un accord réduit la nécessité d'investissements excessifs en permettant à la Suisse de profiter des énormes capacités électriques en Europe tout en utilisant ses centrales hydroélectriques flexibles pour stabiliser le réseau européen. Cela va donc dans les deux sens.

En quoi un tel accord pourrait être bénéfique aux consommateurs finaux en Suisse ?

Une alimentation électrique sûre est essentielle. C'est le plus important. De plus, la coopération ne permet pas seulement un libre accès au marché de l'électricité, elle favorise également la concurrence et entraînera une baisse des coûts en éliminant les investissements inutiles. Le libre accès à un marché libéralisé offrirait aux consommateurs une plus grande liberté de choix et réduirait la dépendance à de coûteuses réserves nationales. Comme un accord sur l'électricité requiert un marché libéralisé, le consommateur pourrait à l'avenir choisir lui-même son produit et son fournisseur d'électricité et ne serait plus captif. Mais en tant que consommateur, il pourrait aussi rester dans un approvisionnement de base réglementé, dans lequel il serait protégé au niveau des prix. Une libéralisation socialement acceptable est donc possible.